



Afin de vérifier la saturation théorique de Saint-Romans-lès-Melle un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange nord du village. Bien que la vue soit ouverte sur les champs céréaliers, la quasi-totalité des parcs éoliens est masqué par la trame végétale bordant les parcelles ou par le relief légèrement ondulé. Les bouts de pales d'une des éoliennes du projet du Fourris apparaissent en arrière-plan derrière un boisement. Durant la saison hivernale, les parcs seront légèrement plus visibles cependant au regard de la densité de la trame végétale, la prégnance de ces parcs est très faible. Ce photomontage permet de nuancer l'analyse théorique puisque la prégnance des parcs visibles est très faible. Il n'y a pas lieu d'évoquer de saturation visuelle.

PHOTO 120 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE NORD DE SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE

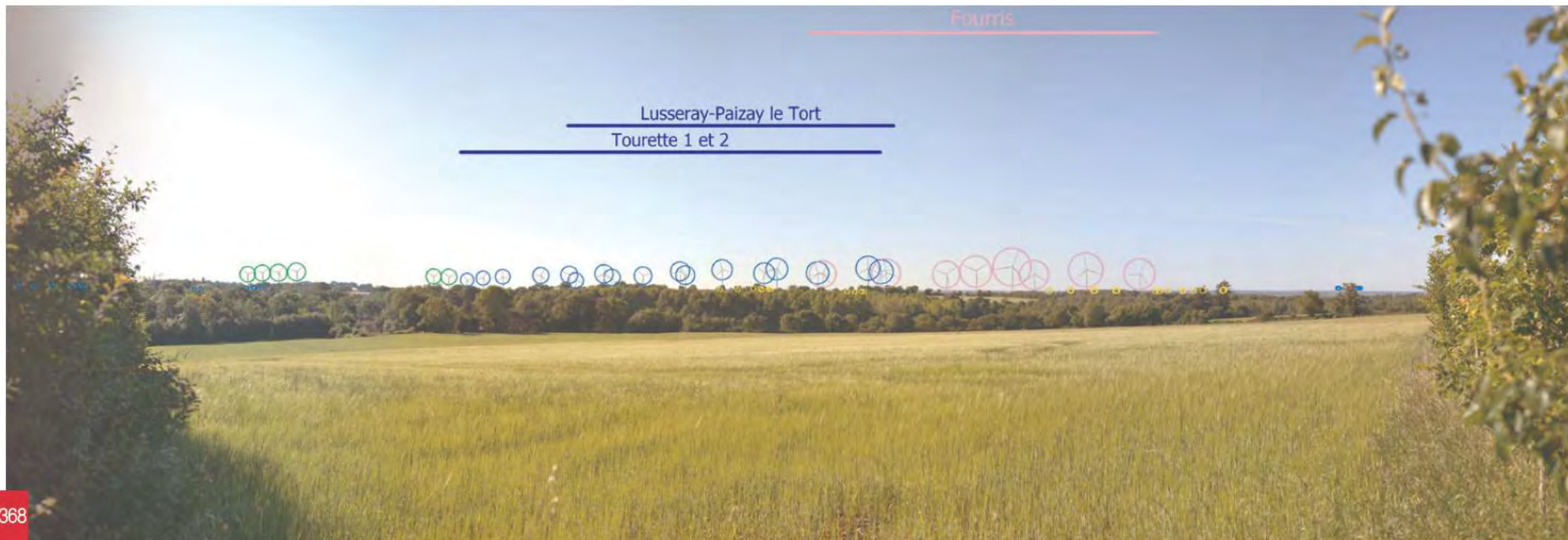


366





PHOTO 121 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE SUD DE SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE (PHOTOMONTAGE N°36)





Afin de vérifier la saturation théorique du bourg Saint-Romans-lès-Melle un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange est du village. Depuis ce point, plusieurs parcs et projets sont visibles en l'absence d'éléments au premier plan (trame végétale et bâtie). Une partie de ces parcs, dont le projet du Fourris, surplombe la vallée de la Béronne et forme un alignement dense au-dessus de celle-ci. Le parc éolien de la Cerisaie est quant à lui visible au dessus d'un talus agricole avec une prégnance forte. Ce photomontage permet de confirmer l'analyse théorique puisque de nombreux parcs sont visibles depuis ce point de vue.

PHOTO 122 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE SUD-EST DE SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE





Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Saint-Romans-lès-Melle, un photomontage à 360° a été réalisé depuis le centre-bourg du village. Depuis ce point, la vue est globalement fermée par la trame bâtie, la quasi-totalité des parcs est masquée, notamment le projet éolien du Fourris qui est masqué dans son ensemble par une maison d'habitation. Toutefois, plusieurs ouvertures visuelles sont possibles entre les bâtiments. Une des éoliennes du parc de la Cerisaie est visible, tronquée par un bâtiment. Ce photomontage permet de nuancer l'analyse théorique puisque la prégnance des parcs visibles est très faible depuis ce point de vue. Il n'y a pas lieu d'évoquer de saturation visuelle.

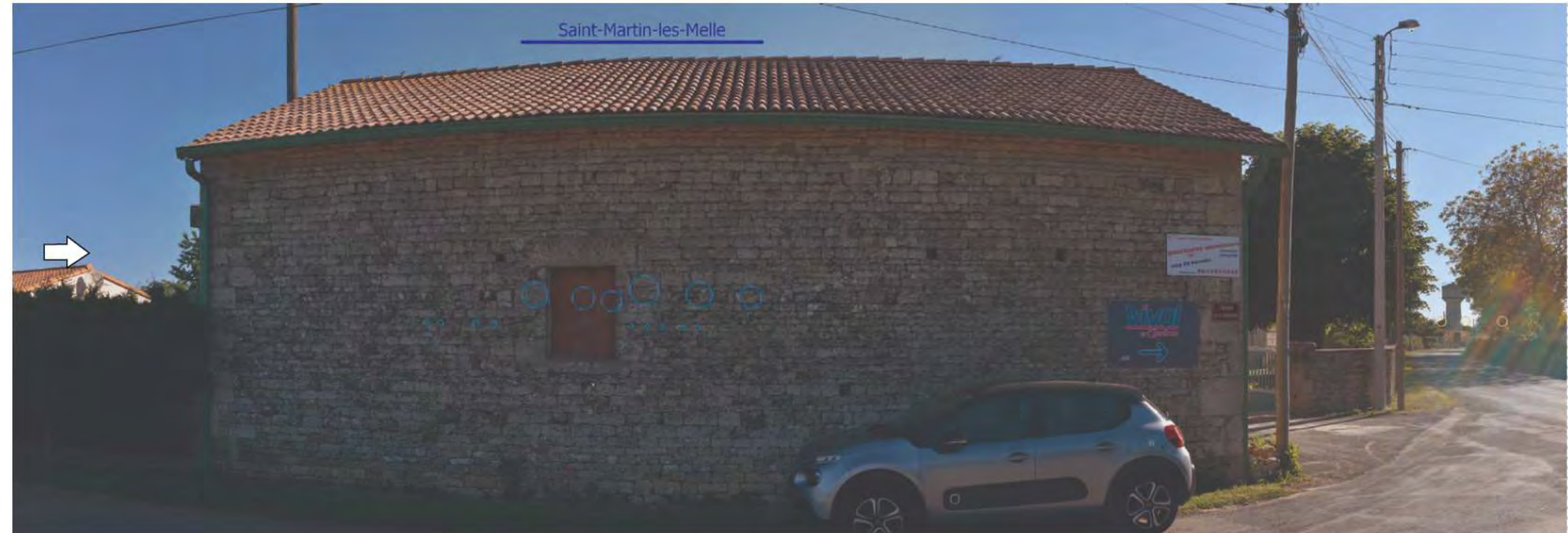
Fourris

Périgné



372

Saint-Martin-les-Melle





Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Saint-Romans-lès-Melle un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange sud-ouest.

Depuis ce point, la majorité des parcs éoliens sont masqués par la trame bâtie et végétale du village, c'est le cas du projet éolien du Fourris. Cependant, en direction du projet éolien de la Cersaie, la vue est dégagée sur une parcelle céréalière. Les parcs éoliens de la Cersaie et du Teillat apparaissent en arrière-plan, filtrés par une haie bocagère avec une prégnance importante. Bien que les parcs du Teillat et de la Cersaie soient visibles, les autres parcs et projets sont masqués ce qui nuance l'analyse théorique.

3.3. BOURG DE MELLE

Le bourg de Melle s'est développé dans la vallée de la Béronne, sur les versants et les rebords de plateaux alentours.

À l'état initial, les parcs éoliens à proximité de Melle se répartissent pour la quasi-totalité au sud-ouest de la ville. Seul un parc en instruction, celui de Champ Paille, se trouve à l'est de Melle. Actuellement, aucun des seuils n'est atteint.

Le projet de la Cerisaie est implanté au sud-ouest de la ville, il s'agit d'une extension du parc existant de Périgné. C'est une des raisons pour laquelle ce projet n'augmente aucune valeur des critères de saturation visuelle. Ainsi, tout comme à l'état initial, aucun des seuils d'alerte n'est atteint.

Le projet du Fourris présente une légère modification de la saturation de l'angle horizontal avec une augmentation de 1%. Toutefois, aucun des seuil d'alerte n'est atteint.

Le cumul des deux projets ne déclenche aucun des seuils d'alerte. Seule une augmentation légère du critère 1 par le projet de la ferme éolienne du Fourris est constatée.

Ainsi, il n'y a pas lieu d'évoquer une potentielle saturation du territoire aux abords de Melle en lien avec l'introduction du projet du Fourris.

Afin d'approfondir l'analyse théorique, des photomontages à 360° ont été réalisés depuis les sorties de bourg du village étudié ainsi que depuis le centre. Ils sont localisés en rouge sur la carte ci-dessous :



Évaluation de la saturation visuelle depuis le bourg de Melle

	Etat initial	État projeté avec la Cerisaie				État projeté avec le Fourris			État projeté avec la Cerisaie + le Fourris		
		Etat Initial (en °)	Etat projete avec la Cerisaie (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Etat projete avec le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Etat projete avec la Cerisaie + le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)
Critère 1 Indice d'occupation de l'horizon <i>Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens (Aire de 10 km)</i>	$\leq 120^\circ$ $> 120^\circ$	96	96	0	0,0	102	4	11	102	4	11
Critère 2 Prégnance visuelle du motif éolien <i>Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1° (Aire de 10 km)</i>	$\leq 100^\circ$ $> 100^\circ$	30	30	0	0,0	30	0	0,0	30	0	0,0
Critère 3 Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration <i>Mesuré du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration" (Aire de 10 km)</i>	$\geq 90^\circ$ $< 90^\circ$	136	136	0	0,0	136	0	0,0	136	0	0,0
Critère 4 Répartition des espaces de respiration <i>Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine) (Aire de 10 km)</i>	≥ 2 < 2	3	3		0	3		0	3		0

Réalisation : agence Couisnon

LÉGENDE

- Description des anneaux**
- Anneau 4 : état projeté avec la Cersaie + le Fourris
 - Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
 - Anneau 2 : état projeté avec la Cersaie
 - Anneau 1 : état initial
- Couleur des anneaux**
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
 - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
 - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°
- Angles de vues**
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
 - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
 - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens**
- Projet de la ferme éolienne de la Cersaie
 - Projet de la ferme éolienne du Fourris
 - Parcs éoliens construits
 - Parcs éoliens autorisés
 - Parcs éoliens en instruction

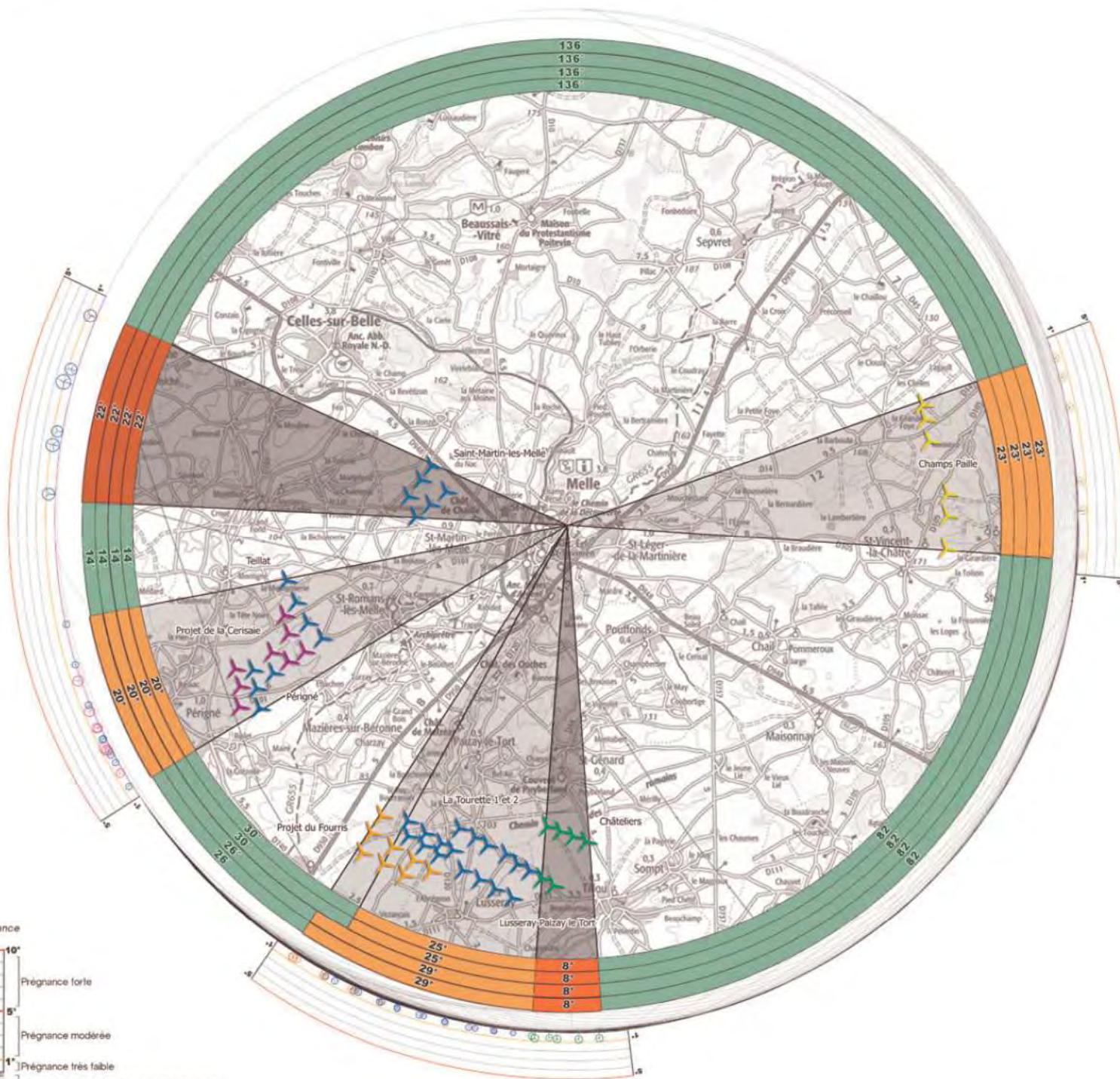


SCHÉMA D'OCCUPATION VISUELLE - MELLE (NORD)

LÉGENDE

Description des anneaux

- Anneau 4 : état projeté avec la Cerisaie + le Fourris
- Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
- Anneau 2 : état projeté avec la Cerisaie
- Anneau 1 : état initial

Couleur des anneaux

- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
- Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
- Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°

Angles de vues

- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
- Angle de vue sans éoliennes

Parcs éoliens

- Projet de la ferme éolienne de la Cerisaie
- Projet de la ferme éolienne du Fourris
- Parcs éoliens construits
- Parcs éoliens autorisés
- Parcs éoliens en instruction

376

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS - VOLET PAYSAGER

Réalisation : agence Couëtsson

Prégnance

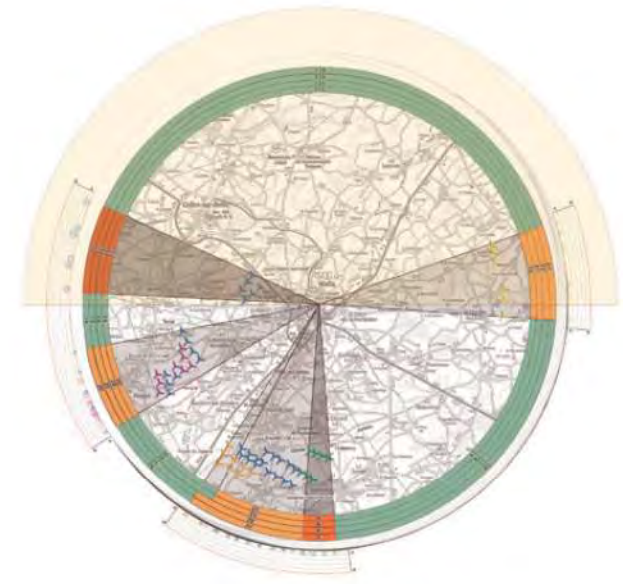
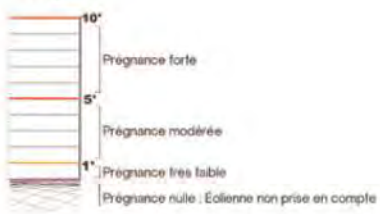
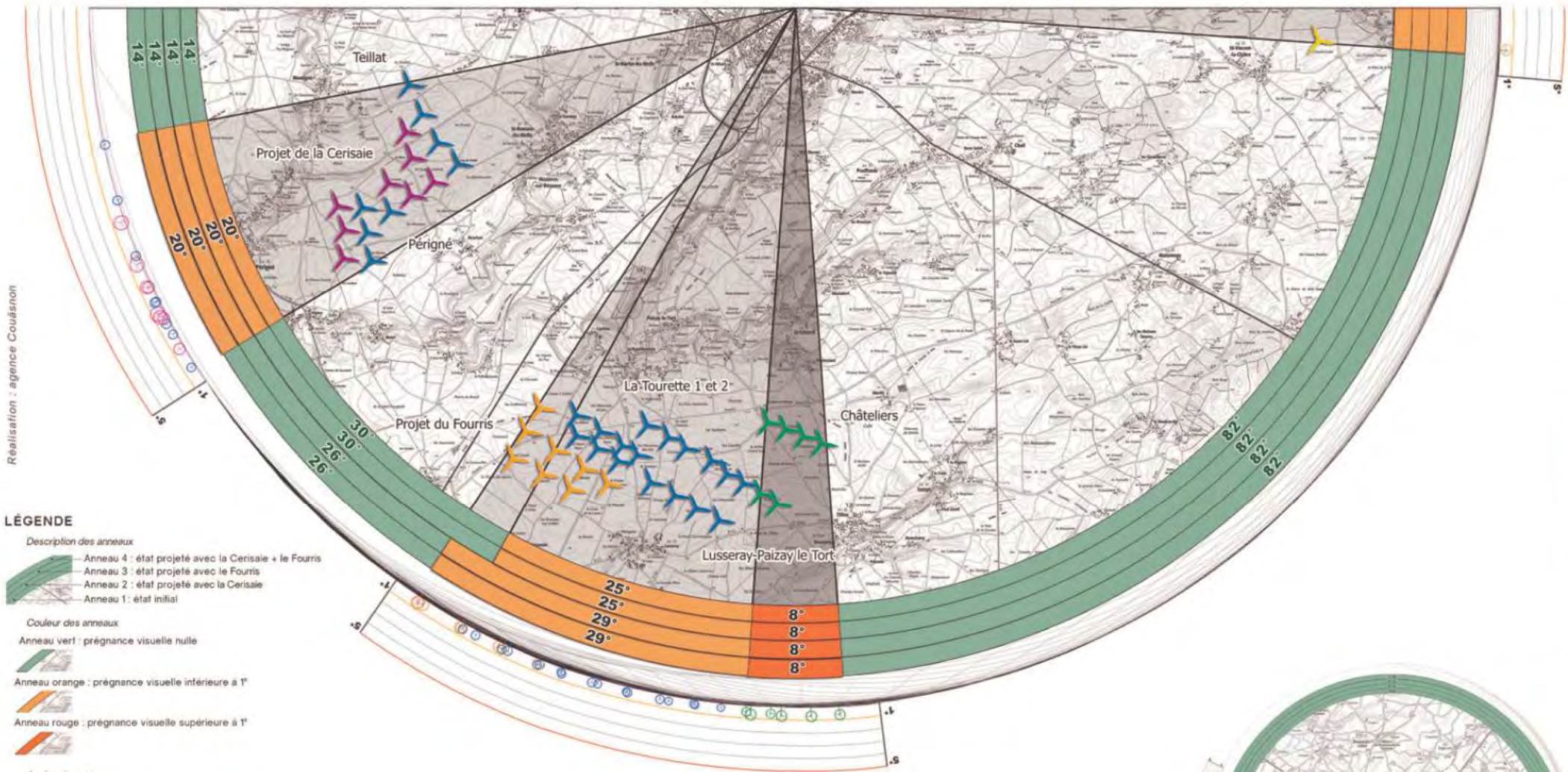


SCHÉMA D'OCCUPATION VISUELLE - MELLE (SUD)



Réalisation : agence Couésson

LÉGENDE

Description des anneaux

- Anneau 4 : état projeté avec la Cerisaie + le Fourris
- Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
- Anneau 2 : état projeté avec la Cerisaie
- Anneau 1 : état initial

Couleur des anneaux

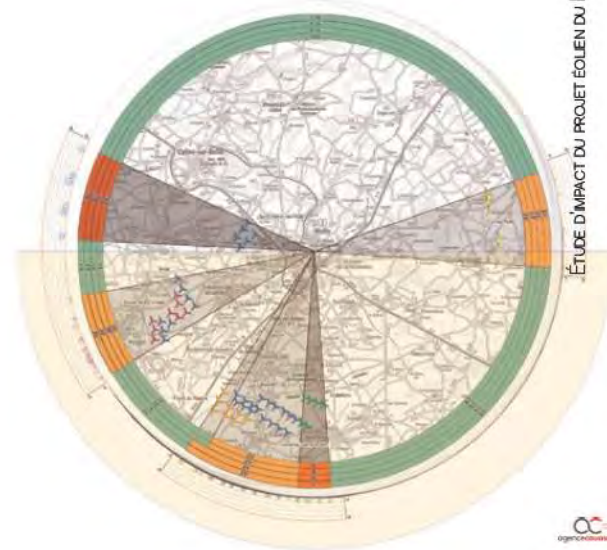
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
- Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
- Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°

Angles de vues

- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
- Angle de vue sans éoliennes

Parcs éoliens

- Projet de la ferme éolienne de la Cerisaie
- Projet de la ferme éolienne du Fourris
- Parcs éoliens construits
- Parcs éoliens autorisés
- Parcs éoliens en instruction





378



Fourris



PHOTO 125 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE NORD DE MELLE



380



Fourris

La Censeille

Périgné

Teillat

Saint-Martin-les-Melle





Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Melle un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange est du village.
 Depuis ce point, les vues sont ouvertes bien que localement obstruées par des boisements, haies ou arbres isolés. La plupart des parcs éoliens apparaissent au loin sur la ligne d'horizon, soit tronqués par une haie bocagère soit, dans la direction de la ville de Melle, tronqués par la trame bâtie et le relief. En raison de leur éloignement, leur prégnance est minime ce qui confirme l'analyse théorique.

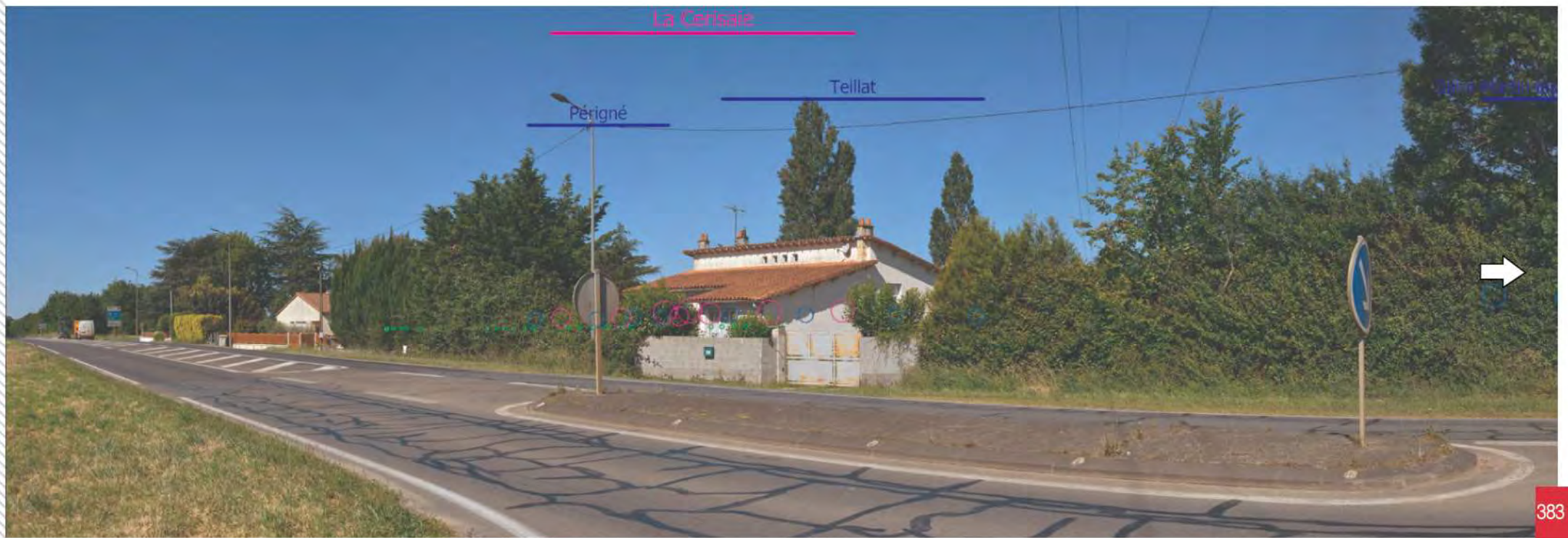
PHOTO 126 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS L'EST DE MELLE

Fourris

Tourette 1 et 2

382





383



Afin de vérifier la saturation théorique de Melle un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange sud du village. Depuis ce point, plusieurs parcs éoliens sont visibles en l'absence d'éléments au premier plan. Toutefois, les perceptions sont semi-ouvertes avec des espaces cloisonnés (trame bâtie et végétale) où le motif éolien n'est pas visible au vu de l'éloignement des parcs et projets. Le projet éolien du Fourris est masqué dans son ensemble par un boisement. Il sera potentiellement visible en saison hivernale. Ce photomontage permet de confirmer l'analyse théorique puisque la prégnance des parcs visibles est très faible.

PHOTO 127 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LE SUD DE MELLE